



Saint-Nicolas Paris

LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ

**COMMENT FAÇONNER
&
UN AVENIR
PROMETTEUR?**

Nos missions :

Accueillir TOUS les élèves quelles que soient les difficultés (personnelles, financières, scolaires...)

Construire LE projet de formation qui correspond à chacun d'eux (passerelles pour réorientation, découverte de filières...)

Offrir à tous nos jeunes un **accompagnement personnalisé** selon les besoins de chacun

Offrir des conditions de formation **adaptées au monde de l'entreprise et favorisant l'insertion professionnelle des jeunes**

saint-Nicolas



1^{ère} place pour le lycée professionnel



4^{ème} place pour le lycée général & technologique

au classement des lycées parisiens

L'éducation n'a pas de prix

L'éducation façonne l'avenir !

Former des élèves à devenir des professionnels compétents, autonomes et responsables est crucial, pour eux, pour nous et pour les entreprises. **Ce sont ces jeunes qui contribueront au développement de leur activité, qui construiront la société de demain. L'éducation nous rassemble autour d'un intérêt commun.**

Et pourtant, **nos ressources**, principalement la taxe d'apprentissage, **ont diminué de 40% en 4 ans**, compromettant notre capacité à investir dans la formation de nos élèves.

Nous vivons dans un monde qui évolue à grande vitesse. Il nous faut adapter nos formations et nos équipements pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle de nos 1 300 élèves. Nous ne pouvons pas **assurer l'avenir des jeunes sans votre aide. L'éducation est fragile, nous devons ENSEMBLE lui accorder toute notre attention et préserver notre meilleur atout pour construire l'avenir.**

Nos formations :

Collège :

- Saint-Louis (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, Ulis)
- 3^{ème} / 4^{ème} Prépa-Métiers
- **ULIS Pro** (Insertion des élèves porteurs de handicap en milieu ordinaire)

CAP : Electricien, Menuisier Fabricant, Interventions en Maintenance Technique de Bâtiments

BAC Professionnel :

- Menuisier Agenceur, **MELEC, CIEL,**
- **AGOrA**

BAC Général , Bac STI2D, Bac STMG

Enseignement Supérieur :

- **Certificat de spécialisation "Services Numériques aux Organisations"**
- **BTS CRSA** (Systèmes Automatisés)
- **BTS Comptabilité Gestion**
- **CPGE TSI**

Alternance :

- **BAC PRO MELEC**
- **BTS Electrotechnique**
- **LICENCE PRO Robotique Industrielle**



1 300
élèves



30 parcours
de formation



70
apprentis



24 000 m²
d'infrastructures
pédagogiques



200
personnels



3 sites
au ♥ de Paris

La taxe d'apprentissage, c'est quoi ?

1

Elle est essentielle à Saint-Nicolas ! La taxe d'apprentissage sert à financer l'équipement pédagogique indispensable à la formation de nos élèves, assurant ainsi leur avenir professionnel et le bon fonctionnement de notre établissement.

2

C'est un impôt qui concerne toutes les entreprises privées. Les professionnels peuvent attribuer 13% de leur taxe d'apprentissage aux établissements de formation de leur choix.

Les machines spécifiques dont nous avons besoin pour la rentrée 2024 :

(en plus des matières premières et autres matériels requis)



Le Bac PRO Systèmes Numériques évolue en BAC PRO CIEL (Cybersécurité, Informatique et Réseaux, **E**lectronique) !

A ce titre, nous avons besoin d'une machine à commande numérique de **prototypage rapide par fraisage**, permettant aux élèves de **concevoir des cartes électroniques** via un logiciel.

Coût de l'investissement : **22 896 euros**



Pour tous nos élèves passionnés par la menuiserie : Un **découpeur graveur laser** ! L'objectif : Permettre aux élèves une **maquette en 3D de leur projet pour mise à l'échelle avant réalisation**.

Coût de l'investissement : **12 642 euros**

Exemples d'investissements via la taxe d'apprentissage en 2023 :

Des ordinateurs pour nos élèves de classes ULIS



Des platines, des ordinateurs performants, des bornes wifi et de charge pour nos élèves de Bac Pro MELEC



Pour le Bac Pro Systèmes Numériques : des projecteurs, une console régie lumière, des maquettes de câblage, des soudeuses à fibre optique, ...



Une fraiseuse assembleuse et un aspirateur pour la menuiserie

Mais aussi : des matières premières (bois, cuivre, etc.) des mini-ordinateurs, des logiciels, des licences, des antivirus, de l'outillage, ... !



Soutenir Saint-Nicolas via la taxe d'apprentissage c'est :

→ Encourager la **réussite professionnelle** de nos élèves

→ Contribuer à assurer le **fonctionnement optimal** de notre établissement

→ Investir dans des **projets performants** pour donner un vrai **sens à votre soutien** financier

→ Soutenir un établissement qui incarne des **valeurs essentielles** (accueil de tous les élèves et préparation à l'insertion professionnelle)





Solde de la taxe d'apprentissage : mode d'emploi

Les versements au titre du solde de la taxe d'apprentissage ne se font plus directement aux établissements. C'est l'URSSAF qui collecte l'impôt.

Les entreprises peuvent désigner les bénéficiaires de leur taxe d'apprentissage à compter du **27 Mai 2024** en se connectant à la plateforme **SOLTÉA**.



Soutenir Saint-Nicolas Paris 6

- 1 Connectez-vous à Soltéa
- 2 Effectuez votre recherche :
LYCEE PRIVE SAINT NICOLAS
Siret : 775 664 014 00013
Code UAI : 0754915K
- 3 Affectez un % de votre solde T.A.
- 4 Complétez le bordereau via le lien <https://bit.ly/3UYWuXS> ou le QR Code)



Ce document est très important !
Il permet de vérifier que les versements perçus correspondent bien à vos souhaits !

Contact



Saint-Nicolas Paris
LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ

Audrey Bouguereau

92 rue de Vaugirard - 75006 Paris

01 42 22 60 71

audrey.bouguereau@lyceesainnicolas.fr

www.lyceesainnicolas.com